

APICIL DÉPENDANCE

VOS COTISATIONS

Le montant de la cotisation est fixé en fonction de l'âge de l'assuré à l'adhésion (âge révolu à la date d'effet), du niveau de rente choisi, du type de garantie retenu (OPTIMA ou OPTIMA PLUS) et du choix de la garantie optionnelle Capital Premières Dépenses. La cotisation est proportionnelle au montant de rente choisi (300, 600, 900, 1 200 ou 1 500 €), et elle ne peut augmenter en fonction de l'âge ou de l'état de santé. La cotisation **APICIL Dépendance** cesse d'être due lorsque survient l'état de dépendance donnant lieu à prestations. En cas de cessation de l'état de dépendance, les prestations sont suspendues et donc il y a reprise du versement des cotisations.

Vos cotisations mensuelles pour une rente de 300 € par mois					
Votre âge dans l'année de l'adhésion	OPTIMA Dépendance Totale		OPTIMA PLUS Dépendance Totale et Partielle		Capital Premières Dépenses
	Personne seule	Conjoint	Personne seule	Conjoint	Capital de 1 500 €
					Cotisation par personne
45	8,44 €	R É D U C T I O N 15 %	9,94 €	R É D U C T I O N 15 %	1,28 €
46	8,44 €		10,39 €		1,33 €
47	8,44 €		10,69 €		1,39 €
48	8,74 €		11,14 €		1,45 €
49	8,74 €		11,59 €		1,51 €
50	9,94 €		11,89 €		1,55 €
51	9,94 €		12,19 €		1,62 €
52	9,94 €		12,64 €		1,69 €
53	9,94 €		13,09 €		1,77 €
54	9,94 €		13,39 €		1,87 €
55	10,39 €		13,84 €		1,95 €
56	10,69 €		14,14 €		2,05 €
57	11,14 €		14,44 €		2,16 €
58	11,59 €		15,34 €		2,27 €
59	11,59 €		15,64 €		2,40 €
60	11,89 €		16,09 €		2,54 €
61	12,19 €		16,84 €		2,68 €
62	12,64 €		17,59 €		2,83 €
63	13,09 €		18,34 €		3,00 €
64	13,39 €		18,79 €		3,18 €
65	14,14 €		20,14 €		3,36 €
66	15,04 €		21,79 €		3,58 €
67	15,64 €		23,29 €		3,79 €
68	16,39 €		24,04 €		4,04 €
69	17,59 €		25,24 €		4,31 €
70	18,34 €	25,84 €	4,60 €		
71	19,54 €	26,74 €	4,91 €		
72	20,14 €	28,24 €	5,27 €		
73	21,04 €	29,59 €	5,65 €		
74	22,09 €	31,54 €	6,06 €		
75	23,29 €	33,04 €	6,61 €		

APICIL DÉPENDANCE

REVALORISATION :

Le montant des rentes et des cotisations est revalorisé à chaque échéance principale de votre contrat, en fonction du point AGIRC.



Garantie Optionnelle Allocation Décès : Cotisation mensuelle pour un capital de 1 525 €* Formule 1 Formule 2 Formule 3 Formule 4 Formule 5					
De 45 à 49 ans inclus	1,35 €	2,70 €	4,05 €	5,40 €	6,75 €
De 50 à 59 ans inclus	2,70 €	5,40 €	8,10 €	10,80 €	13,50 €
De 60 à 69 ans inclus	4,25 €	8,50 €	12,75 €	17 €	21,25 €
De 70 à 75 ans inclus	10,80 €	21,60 €	32,40 €	43,20 €	54 €

* La cotisation évolue en fonction de l'âge de l'assuré.

